

ARRETE 2026/051  
PORTANT UNE DELEGATION DE  
CONSEILLER DELEGUE CADRE DE VIE - RURALITE

Le Maire de Sailly-Lez-Lannoy,  
Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la séance d'installation du Conseil Municipal du 21 mars 2026.

ARRETE

Article 1er : A compter du 21 mars 2026, Monsieur SPELEERS Philippe est nommé Conseiller Délégué à effet d'exercer les fonctions suivantes :

**CADRE DE VIE-RURALITE**

Pour intervenir dans les domaines suivants :

**ENVIRONNEMENT PROPRETE DU VILLAGE :**

- Développement des actions à caractère éco citoyenne.
- Mise en valeur et entretien des espaces verts.
- Fleurissement.
- Gestion et entretien des réseaux : EDF-TEL-ECLAIRAGE PUBLIC.
- Gestion des contrats annuels d'entretiens.

**AFFAIRES AGRICOLES :**

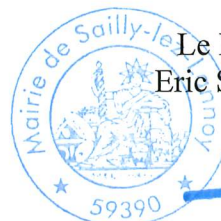
- Relations avec les agriculteurs.
- Attestations diverses.
- Déneigement.
- Suivi des entretiens des fossés.

Article 2 : Le secrétaire Général de Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs,
- Transmis à Monsieur le Préfet ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Receveur,
- Notifié à l'intéressé(e)

Le Conseiller Délégué,  
Philippe SPELEERS.





Le Maire,  
Eric SKYRONKA

